

INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER



**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Le Tribunal international du droit de la mer, juridiction internationale qui a son siège à Hambourg (Allemagne), annonce la vacance de poste suivante :

**Traducteur/réviseur de langue française (P-4)**

**Fonctions** : sous la supervision du Chef des Services linguistiques et la direction générale de la Greffière, le titulaire du poste aura pour principales tâches :

- De traduire depuis l'anglais et en autorévision les textes de nature juridique, administrative, financière ou autre produits par le Tribunal et son Greffe, ou d'en réviser les traductions ;
- D'éditer les textes du Tribunal et de son Greffe en langue originale française ;
- De corriger les procès-verbaux d'audiences ;
- D'effectuer le travail de référence et de recherche terminologique nécessaire au traitement des textes ;
- De coordonner les travaux des traducteurs francophones internes et externes ;
- De participer à l'alimentation des glossaires et des outils d'aide à la traduction ;
- D'accomplir toute autre tâche qu'impose les travaux du Tribunal.

**Qualifications et expérience** : un minimum de sept années d'expérience professionnelle de la traduction, dont au moins quatre de la révision en organisation ou juridiction internationale. Langue principale française et excellente connaissance de l'anglais ; parfaite maîtrise de l'outil informatique et bonne connaissance des outils d'aide à la traduction. La connaissance de la terminologie du droit de la mer, du droit international et des domaines connexes constituerait un atout important. Être lauréat du concours de traduction de l'Organisation des Nations Unies serait un avantage.

**Le Tribunal se réserve le droit de nommer un candidat à la classe immédiatement inférieure à celle du poste annoncé.**

**Rémunération** : contrat initial de deux ans (renouvelable) avec un traitement intéressant exempt d'impôt, plus prestations et indemnités des Nations Unies. **Les candidatures sont à adresser au Chef du personnel** à l'adresse électronique suivante : [personnel@itlos.org](mailto:personnel@itlos.org).

La notice personnelle du TIDM (formulaire P11) dûment remplie doit parvenir au Tribunal au plus tard le 1 août 2025. **Seuls les candidats retenus à l'issue de la présélection seront contactés.** Le formulaire P11 est disponible sur le site Web du Tribunal, à l'adresse [www.itlos.org/fr/main/le-grefe/possibilite-demploi/](http://www.itlos.org/fr/main/le-grefe/possibilite-demploi/).